pôle emploi

Identifiant (N° de D.E.) _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Votre inscription prendra effet à compter du jour de votre demande d'inscription par internet, sous réserve de vous présenter à l'entretien obligatoire. La convocation à cet entretien vous sera adressée dans un délai de 72 heures. Munissez-vous de votre dossier et des pièces justificatives à fournir.

0638397K

INSCRIPTION COMME DEMANDEUR D'EMPLOI

Sauf mention contraire, les réponses aux questions contenues dans ce dossier sont obligatoires.

Utilisez un stylo à bille

VOTRE ÉTAT CIVIL ET SITUATION FAMILIALE

☑ M ☐ Mme ☐ Mlle

Nom de naissance : MOONGEN

Prénom : VINCENT

Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) :

Né(e) le : 18 03 1983 à CILAOS

Nationalité : FRANCAISE

☐ Marié(e) ☐ Partenaire PACS ☐ Concubin(e) ☑ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Séparé(e)/Divorcé(e)

Enfant(s) à charge : 0

N° Sécurité sociale (NIR) : 1830397424049 40 (clé)

Autre régime :

VOTRE ADRESSE

N° 26 Voie : ALL des Benjoins (bât., esc., ...)

Code postal : 97413 Commune : CILAOS

Tél. : 02 62 31 56 11 *(facultatif)*

Tél. portable : 06 93 80 35 04 *(facultatif)* Adresse e-mail : VINCE413@HOTMAIL.FR *(facultatif)*

Acceptez-vous de recevoir de Pôle emploi ? des SMS ☑ OUI ☐ NON / des e-mails ☑ OUI ☐ NON

MOTIF DE VOTRE INSCRIPTION

☑ Perte d'emploi *précisez : suite à*

- ☐ Licenciement économique
- ☐ Démission
- ☑ Fin de mission d'intérim
- ☐ Rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée
- ☐ Licenciement pour autre motif
- ☐ Fin de contrat à durée déterminée

- ☐ Sortie de stage
- ☐ Recherche d'un 1er emploi
- ☐ Fin de maladie, maternité
- ☐ Fin de convention de reclassement personnalisé
- ☐ Fin de contrat de transition professionnelle
- ☐ Autre motif *(à préciser)* :
- ☐ Période d'inactivité supérieure à 6 mois
- ☐ Fin d'activité non salariée

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI (plusieurs choix possibles)

☑ Durable ☐ Saisonnier ☐ Temporaire

Vous le souhaitez : ☑ à temps plein ☐ à temps partiel

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

Dossier enregistré sur internet le 12 11 2013

Dossier déposé le _ _ _ _ _ _

Date d'inscription _ _ _ _ _ _

☐ Vu le document officiel justifiant l'identité

Dénomination

☐ Vu le titre de séjour présenté par l'étranger

Dénomination N°

Valable jusqu'au _ _ _ _ _ _

☐ Vu la Carte de Sécurité sociale *(exigée uniquement pour la demande d'allocations)*

Signature de l'agent de Pôle emploi

Nom et prénom :

Date : _ _ _ _ _ _

Unédic DAJ 456e IDE-11/09 man art work Tous droits réservés

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'enregistrement de votre inscription comme demandeur d'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé vous concernant, dénommé Dossier Unique du Demandeur d'Emploi (DUDE). Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à votre reclassement. Si vous êtes bénéficiaire du RSA elles sont également communiquées au président du conseil général de votre département à des fins de suivi et de contrôle de vos droit et devoirs. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent auprès de Pôle emploi conformément à la loi du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.

0638397K

VOTRE DISPONIBILITÉ

• Vous êtes actuellement en ☐ formation, ☐ arrêt-maladie ou maternité,
☐ contrat aidé, précisez (ex : CAE, CA, etc…) _____ ou ☐ vous occupez un emploi autre qu'un contrat aidé.
• Si vous avez coché une de ces cases, à quelle date serez-vous disponible pour occuper un nouvel emploi ? __/__/____

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

• Bénéficiez-vous de l'allocation de parent isolé (API) ? ☐ OUI ☑ NON
Si OUI, depuis quelle date ? __/__/____ Si NON, avez-vous déposé une demande ? ☐ OUI ☑ NON
• Bénéficiez-vous du RMI ? ☐ OUI ☑ NON
Si OUI, depuis quelle date ? __/__/____ Si NON, avez-vous déposé une demande ? ☐ OUI ☑ NON
• Bénéficiez-vous du revenu de solidarité active (RSA) ? ☐ OUI ☑ NON
Si OUI, depuis quelle date ? __/__/____ Si NON, avez-vous déposé une demande ? ☐ OUI ☑ NON
• Etes-vous reconnu travailleur handicapé ? ☐ OUI ☑ NON
Si OUI, précisez si : - vous êtes en catégorie C ☐
- vous avez une orientation vers le marché du travail ☐
- vous avez une orientation vers un établissement ou service d'aide par le travail (ESAT) ☐
- vous bénéficiez de l'allocation adulte handicapé (AAH) ☐
et joignez une copie de la décision de la commission.
• Etes-vous en instance de décision de la commission départementale de l'autonomie (CDA) ? ☐ OUI ☑ NON
• Bénéficiez-vous d'une pension d'invalidité de la Sécurité sociale ? ☐ OUI ☑ NON
Si OUI, précisez dans quelle catégorie : 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ joignez une photocopie de la notification d'attribution.
•Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, cochez la case correspondante :
- Titulaire de la carte d'invalidité ☐
- Bénéficiaire d'une rente pour accident de travail ou maladie professionnelle supérieure ou égale à 10 % ☐
- Pensionné de guerre ou assimilé ☐
- Orphelin de guerre ☐
- Veuf/ve ou conjoint de militaire invalide ☐

VOS PRÉCÉDENTES INSCRIPTIONS COMME DEMANDEUR D'EMPLOI

• Avez-vous déjà été inscrit(e) comme demandeur d'emploi ? ☑ OUI ☐ NON
Si OUI, jusqu'à quelle date ? 31 07 2013 Lieu de votre inscription : cilaos Département : __

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR POUR L'INSCRIPTION

Je demande à être inscrit(e) comme demandeur d'emploi et certifie être à la recherche d'un emploi. J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des renseignements fournis. J'ai pris connaissance des engagements qui résultent de mon inscription comme demandeur d'emploi, et notamment :
• élaborer conjointement avec le conseiller Pôle emploi mon projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) qui précise l'emploi que je recherche et définit les actions que je dois mener ;
• entreprendre toutes les démarches et donner suite à toute proposition d'aide ou d'action de nature à favoriser ma reprise d'emploi ;
• me présenter au pôle emploi pour l'actualisation périodique de mon PPAE, et répondre systématiquement à toute convocation ;
• signaler à Pôle emploi, dans les 3 jours, tout changement de situation au regard de ma recherche d'emploi (entrée en formation, reprise d'emploi, activité occasionnelle ou à temps partiel, maladie,...).

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES
pour la demande d'inscription

Fait à CILAOS
le 12 11 2013
Signature :

Documents obligatoires à présenter pour l'inscription comme demandeur d'emploi :
• pièce d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité, passeport ou carte d'invalide civil ou militaire avec photographie.
Pour les étrangers* : l'un des titres énumérés à l'article R.5221-48 du C. du T. (voir ci-dessous).
** Sauf pour les ressortissants de certains États membres de l'Union européenne, des États de l'Espace Économique Européen et de la Suisse.*

Votre inscription prendra effet à compter du jour de votre demande d'inscription par internet, sous réserve de vous présenter à l'entretien obligatoire avec votre dossier et les justificatifs requis. La convocation à cet entretien vous sera adressée dans un délai de 72 heures.

Titres de séjour autorisant l'inscription : carte de résident ; carte de séjour compétences et talents ; carte de séjour temporaire, mention : « vie privée et familiale », « profession artistique et culturelle », « salarié », « salarié en mission », « scientifique », « travailleur temporaire » ou autorisation provisoire de travail à condition que le contrat de travail a été rompu avant son terme par l'employeur pour un motif qui lui est imputable ou pour un cas de force majeure, récépissé de première demande ou de demande de renouvellement d'un des titres permettant une inscription sur la liste des demandeurs d'emploi ; Carte de séjour « Communauté européenne », mention « toutes activités professionnelles » ; Demande d'autorisation de travail visée ; Visa « travailleur temporaire ; Visa « salarié » ; Visa « vie privée et familiale ».

Article L.5413-1 du C. du T. - Le fait d'établir de fausses déclarations ou de fournir de fausses informations pour être inscrit ou demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi mentionnée à l'article L. 5411-1 est puni d'une amende de 3 750 €.

pôle emploi

Identifiant (N° de D.E.) 0638397K

DEMANDE D'ALLOCATIONS

Sauf mention contraire, les réponses aux questions contenues dans ce dossier sont obligatoires.

VOTRE ÉTAT CIVIL ET SITUATION FAMILIALE

☑ M ☐ Mme ☐ Mlle Nom de naissance MOONGEN

Prénom VINCENT Nom d'usage (nom d'épouse, etc.)

Né(e) le 18 03 1983 à CILAOS Nationalité FRANCAISE

☐ Marié(e) ☐ Partenaire PACS ☐ Concubin(e) ☑ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Séparé(e)/Divorcé(e) Enfant(s) à charge 0

N° Sécurité sociale (NIR) : 1830397424049 40 clé Autre régime

VOTRE ADRESSE

N° 26 Voie ALL des Benjoins (bât., esc., ...)

Code postal : 97413 Commune CILAOS Tél. 02 62 31 56 11 (facultatif)

Tél. portable : 06 93 80 35 04 (facultatif) Adresse e-mail : VINCE413@HOTMAIL.FR (facultatif)

Acceptez-vous de recevoir de Pôle emploi ? des SMS ☑ OUI ☐ NON / des e-mails ☑ OUI ☐ NON

DOMICILIATION FISCALE

Etes-vous, au titre de la dernière année fiscale, domicilié fiscalement à l'étranger ? ☐ OUI ☑ NON

Si oui, indiquez la date à laquelle vous avez transféré votre résidence en France ? __/__/____

1. VOS PRÉCÉDENTES DEMANDES D'ALLOCATIONS CHÔMAGE

Avez-vous déposé une demande d'allocations, depuis moins de 5 ans, auprès d'un site Pôle emploi ou d'une Assédic (ou d'un organisme public) ? ☑ OUI ☐ NON

Si OUI, lequel ? (ou quel organisme ?) pole emploi

Joignez une photocopie du dernier avis de paiement ou de la notification de décision.

SI VOUS ÊTES DANS UNE DES CATÉGORIES CI-DESSOUS

Cochez et signez directement la dernière page.

☐ Artiste non-salarié

☐ Marin pêcheur sur un bateau de moins de 50 tonneaux ou de 25 mètres (ou moins)

☐ Docker occasionnel justifiant de 130 à 173 vacations

☐ Détenu récemment libéré

☐ Expatrié non affilié au Régime d'assurance chômage

Unédic DAJ 456e DAL-11/09 man art work Tous droits réservés

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude de vos droits au titre de l'assurance chômage. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé vous concernant, dénommé Dossier Unique du Demandeur d'Emploi (DUDE). Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à votre reclassement. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de Pôle emploi conformément à la loi du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.

ATTENTION ! N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE À VOTRE DEMANDE D'ALLOCATIONS

- votre carte d'assuré social (photocopie)
- l'original de l'attestation destinée à l'assurance chômage remplie par votre ancien employeur et remise lors de votre départ.

Cette attestation est indispensable pour un examen rapide de vos droits. L'employeur a l'obligation de vous la remettre ; s'il ne l'a pas fait, demandez-lui de vous la fournir d'urgence

En cas de difficulté, contactez Pôle emploi.

- un relevé d'identité bancaire ou postal ou de caisse d'épargne
- et tous les justificatifs correspondant à votre situation demandés dans le dossier.

La présentation de ces documents ne doit pas retarder votre inscription. Si vous n'êtes pas en mesure de joindre dans l'immédiat l'attestation de l'employeur, présentez-vous au Pôle emploi avec votre dossier et les documents en votre possession.

Attestation destinée à l'assurance chômage, à remplir par l'employeur et à délivrer obligatoirement au salarié avec son dernier bulletin de paie.

document INDISPENSABLE*

Si vous avez eu plusieurs employeurs au cours des 13 derniers mois : vous devez joindre les attestations de tous ces anciens employeurs.
Pour les employeurs plus anciens, vous pouvez fournir des photocopies de vos certificats de travail.

vos anciens employeurs peuvent commander cette attestation :
- par INTERNET sur pole-emploi.fr;
- par courrier adressé à Pôle emploi.

* Dans certains cas, ce document est remplacé par une attestation informatisée agréée par Pôle emploi (anc[t] l'Assedic).

2. COMMENT AVEZ-VOUS PERDU VOTRE DERNIER EMPLOI ?

Cochez les cases correspondantes ☒ SI VOUS ÉTIEZ DANS UNE DES SITUATIONS SUIVANTES :

☐ Licenciement pour cause économique :

• L'entreprise vous a-t-elle proposé :

un contrat de sécurisation professionnelle ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI : date de la proposition ..... |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Si NON : vous avez la possibilité d'adhérer au contrat de sécurisation professionnel, renseignez-vous auprès de votre Pôle emploi.

• L'entreprise a-t-elle conclu une convention de pré-retraite licenciement du FNE ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, avez-vous refusé d'adhérer à cette convention de pré-retraite FNE ? ☐ OUI ☐ NON

☐ Licenciement pour motif autre qu'économique

☐ Rupture conventionnelle d'un contrat à durée indéterminée

☐ Fin de contrat à durée déterminée ☑ Fin de mission d'intérim

☐ Rupture anticipée de : ☐ contrat à durée déterminée ☐ mission d'intérim

Joignez la photocopie du contrat de travail et précisez :

à l'initiative ☐ de l'employeur ☐ du salarié *(expliquez les raisons de votre départ dans la case démission pour autre motif ci-dessous).*

☐ Fin de période d'essai. Précisez : à l'initiative ☐ de l'employeur, ☐ du salarié.

☐ Départ à la retraite. Précisez : à l'initiative ☐ de l'employeur, ☐ du salarié.

☐ Non-réintégration par l'employeur après congé parental : joignez la lettre de refus de l'employeur.

☐ Rupture négociée, précisez :

☐ pour suppression ou transformation de votre emploi, ☐ pour modification de votre contrat de travail

☐ pour raison économique ou technologique, ☐ pour autre raison.

☐ Démission : .....

Expliquez les raisons de votre départ. Si nécessaire, utilisez une feuille séparée que vous signerez.

Joignez les photocopies des pièces justificatives : lettre de démission, courrier de votre employeur...

3. INDEMNITÉS LIÉES À LA RUPTURE DE VOTRE CONTRAT DE TRAVAIL

Avez-vous perçu une indemnité de licenciement ? ☐ OUI ☑ NON

Avez-vous perçu une indemnité transactionnelle ? ☐ OUI ☑ NON

Avez-vous perçu une indemnité de rupture conventionnelle ? ☐ OUI ☑ NON

Avez-vous perçu une prime de départ ? ☐ OUI ☑ NON

Avez-vous perçu des indemnités acquises au titre d'un accord de RTT ou au titre d'un compte épargne-temps ? ☐ OUI ☑ NON

Si oui, précisez : .....

4. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À VOTRE ACTIVITÉ

INDIQUEZ TOUTES VOS ACTIVITÉS DEPUIS 4 ANS *(Joignez une feuille séparée si nécessaire)*

Périodes d'emploi

Vos employeurs

Joignez les originaux de toutes les attestations destinées à l'assurance chômage remises par vos employeurs au cours des 13 derniers mois. Pour les employeurs plus anciens, vous pouvez fournir des photocopies de vos certificats de travail.

dernier emploi
du 02 07 2013 au 21 10 2013 ADEQUAT

• Si votre dernier employeur était l'**État**, une **collectivité territoriale** ou un **établissement public administratif** (exemples : mairie, hôpital public...,), étiez-vous ? ☐ titulaire ☐ non-titulaire

avant-dernier emploi
du 29 06 2010 au 17 12 2010 SARL RIEFFEL

emplois précédents
du 25 01 2010 au 11 06 2010 PROFIL ST PIERRE
du au
du au

Autres périodes

Joignez le document demandé en face de chaque catégorie

stages, formation
du au
• photocopies des certificats de fin de stage ou de formation

arrêts-maladie, congés de maternité
accident de travail ou invalidité
du au
• attestation de paiement des indemnités journalières

service national
du au
• photocopie de l'attestation de fin de service national avec dates d'incorporation et de libération

chômage
du 01 01 2011 au 01 01 2013
• photocopies des notifications de décision si vous avez déjà été indemnisé(e) par Pôle emploi (ou une Assédic)

congé parental d'éducation
du au
• attestation de l'employeur

bénéficiaire de l'allocation (journalière) de présence parentale ou du complément de libre choix d'activité de la PAJE* (ne concerne pas le complément de libre choix de garde).
** ou de l'allocation parentale d'éducation*
du au
• attestation de la Caisse d'Allocations Familiales

5. ÉTIEZ-VOUS AU TITRE DE VOTRE DERNIER EMPLOI ?

• Associé, mandataire dirigeant (administrateur, PDG, gérant, etc.) de société commerciale ou civile, de groupement ou d'association
• Artisan, commerçant, membre d'une profession libérale
• Conjoint du chef d'entreprise
• Auto-entrepreneur

☐ OUI ☑ NON

Si OUI, Pôle emploi prendra contact avec vous.

6. VOTRE SITUATION ACTUELLE

• Exercez-vous une activité professionnelle (salariée ou non) ? ☐ OUI ☑ NON

Si OUI : - nature de cette activité ..... Nb d'heures/mois

- nom ou raison sociale de l'employeur .....
- jusqu'à quelle date ?

Si NON : depuis quelle date êtes-vous en chômage total ? 24 10 2013

• Etes-vous en arrêt-maladie, congé de maternité ou accident de travail, pris(e) en charge par la Sécurité sociale ou la MSA (au titre des indemnités journalières) ? ☐ OUI ☐ NON

• Etes-vous bénéficiaire du complément de libre choix d'activité de la PAJE *(ne concerne pas le complément de libre choix de garde)* ou de l'allocation journalière de présence parentale ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, précisez : ☐ à taux plein ☐ à taux partiel

ÊTES-VOUS... ?

Inscrit au Registre du commerce	Inscrit au Répertoire des Métiers	Inscrit à un ordre professionnel	Exploitant agricole affilié à la Mutualité Sociale Agricole	Mandataire de société, groupement ou association	Auto-entrepreneur
☐ OUI ☑ NON	☐ OUI ☑ NON	☐ OUI ☑ NON	☐ OUI ☑ NON	☐ OUI ☑ NON	☐ OUI ☑ NON
Si OUI, joignez un extrait Kbis du Registre du commerce et des sociétés	Si OUI, joignez un extrait du Répertoire des Métiers	Si OUI, joignez une attestation d'affiliation	Si OUI, joignez une attestation d'affiliation à la MSA	Si OUI, joignez un extrait Kbis du Registre du commerce et des sociétés ou un récépissé de déclaration à la Préfecture	Si OUI, joignez une déclaration d'activité ou un justificatif d'inscription

7. VOS RENTES, PENSIONS, etc.

- Percevez-vous un avantage vieillesse (en France ou à l'étranger) ? ☐ OUI ☑ NON

Si OUI, joignez la photocopie de la notification d'attribution

- Percevez-vous une pension militaire (en France ou à l'étranger) ? ☐ OUI ☑ NON

Si OUI, joignez la photocopie de la notification d'attribution

- Percevez-vous une pension de vieillesse pour inaptitude (en France ou à l'étranger) ? ☐ OUI ☑ NON

Si OUI, joignez la photocopie de la notification de décision

- Attendez-vous l'attribution d'une pension ou d'une rente (en France ou à l'étranger) ? ☐ OUI ☑ NON

Si OUI, joignez un justificatif

- Avez-vous exercé une activité dans un secteur relevant d'un régime de retraite spécial (qui permet de liquider un avantage vieillesse avant 60 ans ou sans avoir à justifier du nombre de trimestres d'assurance vieillesse requis) ? ☐ OUI ☑ NON

Si OUI, nom et adresse de la Caisse concernée : .....

.....

.....

Vos droits et obligations dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

Dans le but de vous aider dans vos démarches pour accélérer votre retour à l'emploi, Pôle emploi, en partenariat avec d'autres organismes participant au service public de l'emploi, vous apporte son soutien tout au long de votre période de chômage.

Ce soutien se traduit par un accompagnement personnalisé. A cette fin, un projet personnalisé d'accès à l'emploi définit, dans le cadre d'un parcours adapté à votre situation, les mesures d'accompagnement qui vous seront proposées.

VOS DROITS

- Si vous en remplissez les conditions d'attribution, vous serez admis(e) au bénéfice de l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Celle-ci vous sera attribuée mensuellement, dans la limite de la durée d'indemnisation à laquelle vous pouvez prétendre, à condition que vous continuiez de résider en France (métropole, DOM, St Pierre-et-Miquelon, St Martin et St Barthélémy) et que vous continuiez de remplir vos obligations en matière de recherche d'emploi, conformément au code du travail, notamment les articles L. 5421-3 et R. 5412-1.

- Vous avez accès au dossier comportant le point de votre situation.

- Si vous acceptez un emploi dans un autre bassin d'emploi que celui dans lequel vous étiez occupé, des aides spécifiques pourront éventuellement vous être accordées pour faciliter votre mobilité.

VOS OBLIGATIONS

- Vous devez effectuer des actes positifs et répétés de recherche d'emploi.

Vous devez, en conséquence, être disponible et vous impliquer réellement dans la démarche de retour à l'emploi et les actions de formation ou autres prestations qui vous seront éventuellement proposées.

- Vous êtes tenu(e) de vous présenter :
  - au pôle emploi en vue d'une première évaluation personnalisée et aux entretiens relatifs au suivi du parcours, notamment en vue de l'actualisation de votre PPAE ;
  - et à tout autre entretien sur convocation de Pôle emploi ou tout autre organisme participant au service public de l'emploi.

- Indépendamment de vos recherches personnelles, vous devez, sauf motif légitime, donner suite aux offres d'emploi qui vous seront proposées correspondant à vos capacités professionnelles et à vos qualifications résultant de vos diplômes, de vos acquis et de votre expérience professionnelle, dès lors que ces offres sont conformes à votre projet personnalisé d'accès à l'emploi.

Extraits du Code du travail

Article L. 5421-1. - En complément des mesures tendant à faciliter leur reclassement ou leur conversion, les travailleurs involontairement privés d'emploi ou dont le contrat de travail a été rompu conventionnellement selon les modalités prévues aux articles L. 1237-11 et suivants, aptes au travail et recherchant un emploi, ont droit à un revenu de remplacement dans les conditions fixées au présent titre.

Article L. 5421-3. - La condition de recherche d'emploi requise pour bénéficier d'un revenu de remplacement est satisfaite dès lors que les intéressés sont inscrits comme demandeurs d'emploi et accomplissent, à leur initiative ou sur proposition de l'un des organismes mentionnés à l'article L. 5311-2, des actes positifs et répétés en vue de retrouver un emploi, de créer ou de reprendre une entreprise.
Les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi et bénéficiaires de l'allocation d'assurance mentionnée à l'article L. 5422-1, âgées d'au moins cinquante-huit ans en 2009, d'au moins cinquante-neuf ans en 2010 et d'au moins soixante ans en 2011, sont dispensées, à leur demande et à partir de ces âges, de la condition de recherche d'emploi. Les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique mentionnée à l'article L. 5423-1, âgées d'au moins cinquante-six ans et demi en 2009, d'au moins cinquante-huit ans en 2010 et d'au moins soixante ans en 2011, sont dispensées, à leur demande et à partir de ces âges, de la condition de recherche d'emploi.
Un décret en Conseil d'Etat détermine les mesures d'application du présent article.

Article L. 5412-1. - Est radiée de la liste des demandeurs d'emploi, dans des conditions déterminées par un décret en Conseil d'Etat, la personne qui :
1° Soit ne peut justifier de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de retrouver un emploi, de créer ou de reprendre une entreprise ;
2° Soit, sans motif légitime, refuse à deux reprises une offre raisonnable d'emploi mentionnée à l'article L. 5411-6-2 ;
3° Soit, sans motif légitime :
a) Refuse d'élaborer ou d'actualiser le projet personnalisé d'accès à l'emploi prévu à l'article L. 5411-6-1 ;
b) Refuse de suivre une action de formation ou d'aide à la recherche d'emploi proposée par l'un des services ou organismes mentionnés à l'article L. 5311-2 et s'inscrivant dans le cadre du projet personnalisé d'accès à l'emploi ;
c) Refuse de répondre à toute convocation des services et organismes mentionnés à l'article L. 5311-2 ou mandatés par ces services et organismes ;
d) Refuse de se soumettre à une visite médicale auprès des services médicaux de main-d'œuvre destinée à vérifier son aptitude au travail ou à certains types d'emploi ;
e) Refuse une proposition de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation ;
f) Refuse une action d'insertion ou une offre de contrat aidé prévues aux chapitres II et IV du titre III du livre Ier de la présente partie.
Article L. 5412-2. - Est radiée de la liste des demandeurs d'emploi, dans des conditions déterminées par un décret en Conseil d'Etat, la personne qui a fait de fausses déclarations pour être ou demeurer inscrite sur cette liste.

Article L. 5426-2. - Le revenu de remplacement est supprimé ou réduit par l'autorité administrative dans les cas mentionnés aux 1° à 3° de l'article L. 5412-1 et à l'article L.5412-2.
Il est également supprimé en cas de fraude ou de fausse déclaration. Les sommes indûment perçues donnent lieu à remboursement.

Article. R. 5426-3. - Le préfet supprime le revenu de remplacement mentionné à l'article L. 5421-1, de manière temporaire ou définitive, ou en réduit le montant, selon les modalités suivantes :
1° En cas de manquement mentionné aux 1° et aux b, e et f du 3° de l'article L. 5412-1, il réduit de 20 % le montant du revenu de remplacement, pendant une durée de deux à six mois. En cas de répétition de ces mêmes manquements, le montant du revenu de remplacement est réduit de 50 % pour une durée de deux à six mois ou bien le revenu de remplacement est supprimé de façon définitive ;
2° En cas de manquement mentionné aux 2° et a, c et d du 3° de l'article L. 5412-1, il supprime le revenu de remplacement pour une durée de deux mois. En cas de répétition de ces mêmes manquements, le revenu de remplacement est supprimé pour une durée de deux à six mois ou bien de façon définitive ;
3° En cas de manquement mentionné à l'article L. 5412-2 et, en application du deuxième alinéa de l'article L. 5426-2, en cas d'absence de déclaration, ou de déclaration mensongère du demandeur d'emploi, faites en vue de percevoir indûment le revenu de remplacement, il supprime ce revenu de façon définitive. Toutefois, lorsque ce manquement est lié à une activité non déclarée d'une durée très brève, le revenu de remplacement est supprimé pour une durée de deux à six mois.

Extraits du règlement général annexé à la Convention du 19 février 2009 relative à l'indemnisation du chômage

Art.3. - Les salariés privés d'emploi doivent justifier d'une période d'affiliation correspondant à des périodes d'emploi accomplies dans une ou plusieurs entreprises entrant dans le champ d'application du régime d'assurance chômage.
Pour les salariés âgés de moins de 50 ans à la date de la fin de leur contrat de travail, la période d'affiliation doit être au moins égale à 122 jours, ou 610 heures de travail, au cours des 28 mois qui précèdent la fin du contrat de travail (terme du préavis).
Pour les salariés âgés de 50 ans et plus à la date de fin de leur contrat de travail, la période d'affiliation doit être au moins égale à 122 jours, ou 610 heures de travail, au cours des 36 mois qui précèdent la fin du contrat de travail (terme du préavis). (...)

Art. 4. - Les salariés privés d'emploi justifiant d'une période d'affiliation comme prévue à l'article 3 doivent :
a) être inscrits comme demandeur d'emploi ou accomplir une action de formation inscrite dans le projet personnalisé d'accès à l'emploi ;
b) être à la recherche effective et permanente d'un emploi ;
c) être âgés de moins de 60 ans ; toutefois, les personnes qui, lors de leur 60e anniversaire, ne justifient pas du nombre de trimestres d'assurance requis au sens des articles L. 351-1 à L. 351-5 du code de la sécurité sociale (tous régimes confondus), pour percevoir une pension à taux plein, peuvent bénéficier des allocations jusqu'à justification de ce nombre de trimestres et, au plus tard, jusqu'à l'âge de 65 ans. (…)
d) être physiquement aptes à l'exercice d'un emploi ;
e) n'avoir pas quitté volontairement, sauf cas prévus par un accord d'application, leur dernière activité professionnelle salariée, ou une activité professionnelle salariée autre que la dernière dès lors que, depuis le départ volontaire, il ne peut être justifié d'une période d'affiliation d'au moins 91 jours ou d'une période de travail d'au moins 455 heures ;
f) résider sur le territoire relevant du champ d'application du régime d'assurance chômage visé à l'article 4, alinéa 1er, de la convention.

Art 25. -
§ 1er - L'allocation d'aide au retour à l'emploi n'est pas due lorsque l'allocataire :
a) retrouve une activité professionnelle salariée ou non, exercée en France ou à l'étranger, sous réserve de l'application des dispositions des articles 28 à 32 ;
b) bénéficie de l'aide visée à l'article 34 (aide à la reprise ou à la création d'entreprise) ;
c) est pris ou est susceptible d'être pris en charge par la sécurité sociale au titre des prestations en espèces ;
d) est admis à bénéficier de l'allocation parentale d'éducation ou du complément de libre choix d'activité de la prestation d'accueil du jeune enfant ;
e) est admis au bénéfice de l'allocation journalière de présence parentale visée à l'article L. 544-1 du code de la sécurité sociale.
§ 2 - L'allocation d'aide au retour à l'emploi n'est plus due lorsque l'allocataire cesse :
a) de remplir la condition prévue à l'article 4 c) du règlement ;
b) de résider sur le territoire relevant du champ d'application du régime d'assurance chômage visé à l'article 4, alinéa 1er, de la convention.
§ 3 - Le paiement de l'allocation d'aide au retour à l'emploi cesse à la date à laquelle :
a) une déclaration inexacte ou une attestation mensongère ayant eu pour effet d'entraîner le versement d'allocations intégralement indues est détectée.
b) l'allocataire est exclu du revenu de remplacement par le préfet dans les conditions prévues par les articles R. 5426-3, R. 5426-6 à R. 5426-10 du code du travail.

pôle emploi

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

JE SOUSSIGNÉ(E), Mr VINCENT MOONGEN

- atteste sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des renseignements fournis ci-dessus,
- déclare avoir pris connaissance de mes droits et de mes obligations dans le cadre de l'accompagnement personnalisé conformément aux articles du Code du travail et du règlement d'assurance chômage rappelés ci-dessus,
- note que je pourrai avoir accès au dossier qui fera le point sur ma situation et que les résultats de l'examen de mes capacités professionnelles resteront strictement confidentiels,
- déclare également avoir pris connaissance des engagements qui résultent de ma demande d'allocations, et notamment :

  - aviser immédiatement Pôle emploi si je reprends une activité professionnelle, qu'elle soit salariée ou non, temporaire ou non,
  - signaler à Pôle emploi tout changement de ma situation (maladie, accident, invalidité, maternité, stage...),
  - déclarer à Pôle emploi la date de transfert de ma résidence, en cas de transfert à l'étranger*.

En cas de déclaration inexacte ou d'omission, je serai passible des sanctions prévues à l'article L. 5429-1 du Code du travail et à l'article 26 § 1 du règlement de l'assurance chômage.

**En cas de transfert de résidence à l'étranger, Pôle emploi interrompt le paiement de l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Toutefois, si le transfert de résidence s'effectue dans un État membre de l'Union européenne, vous pouvez demander à Pôle emploi l'autorisation de maintenir vos droits aux allocations de chômage pendant trois mois.*

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES
pour la demande d'allocations

Fait à CILAOS
le 12 11 2013
Signature :

Vérifiez que vous avez également bien signé page 2 le formulaire d'inscription comme demandeur d'emploi.

ARTICLE L.5429-1 - Sous réserve de la constitution éventuelle du délit d'escroquerie défini et sanctionné aux articles 313-1 et 313-3 du code pénal, le fait de bénéficier ou de tenter de bénéficier frauduleusement des allocations d'aide aux travailleurs privés d'emploi définies au présent livre, y compris la prime forfaitaire instituée par l'article L. 5425-3, est puni d'une amende de 4 000 €. Le fait de faire obtenir frauduleusement ou de tenter de faire obtenir frauduleusement les allocations et la prime susmentionnées est puni de la même peine.

ARTICLE 26 § 1 DU RÈGLEMENT DU RÉGIME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE :
§ 1. Les personnes qui ont indûment perçu des allocations ou des prestations prévues par le présent règlement doivent les rembourser, sans préjudice des sanctions pénales résultant de l'application de la législation en vigueur pour celles d'entre elles ayant fait sciemment des déclarations inexactes ou présenté des attestations mensongères en vue d'obtenir le bénéfice de ces allocations ou aides.

DOCUMENTS À PRODUIRE

Ces documents doivent être fournis lors de l'entretien obligatoire auquel vous serez convoqué. La convocation à cet entretien vous sera adressée dans un délai de 72 heures.

- ❑ Pièce d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité ou passeport, ou carte d'invalide civil ou militaire avec photographie.
- ❑ Pour les étrangers*, l'un des titre énumérés à l'article R.5221-48 du C. du T. (voir en bas de la page 2).

** Sauf pour les ressortissants de certains États membres de l'Union européenne, des États de l'Espace Économique Européen et de la Suisse.*

La présentation de ces documents ne doit pas retarder votre inscription.
Si vous n'êtes pas en mesure de joindre dans l'immédiat l'attestation de l'employeur, présentez-vous au pôle emploi de votre domicile avec votre dossier et les documents en votre possession.

- ❑ Carte de Sécurité sociale (photocopie)
- ❑ Attestation(s) d'employeur(s) des 13 derniers mois
- ❑ Relevé d'identité bancaire ou postal*

**Si vous n'avez pas de compte bancaire ou postal, demandez à votre site Pôle emploi le dépliant du ministère chargé de l'économie : "Le droit au compte bancaire".*

PRÉPAREZ VOTRE ENTRETIEN

pôle emploi

Projet personnalisé d'accès à l'emploi

Vous allez rencontrer un conseiller Pôle emploi et définir avec lui les actions à mener pour trouver votre prochain emploi.
Pour que cette rencontre soit la plus efficace possible, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce document.
Vos réponses permettront à votre conseiller de bien comprendre votre situation pour construire avec vous votre « projet personnalisé d'accès à l'emploi ».

1. **L'emploi** que vous recherchez

• Quel est l'emploi (ou les emplois) que vous recherchez ?
Maçon / Maçonne

• Avez-vous déjà consulté les offres d'emploi sur ce ou ces métiers ? ☐ oui ☐ non

• Avez-vous déjà des contacts avec les employeurs ? ☐ oui ☐ non

• Avez-vous un emploi en vue dans les semaines à venir ? ☐ oui ☐ non

2. Le **salaire**

• Connaissez-vous les salaires actuels dans votre ou vos métiers ? ☐ oui ☑ non

• Quel salaire minimum demandez-vous ? 9.53 Horaire

3. Quelle est votre **mobilité** ?

• Quelle est votre zone géographique de recherche d'emploi ? ☐ Votre ville ☐ Votre département ☐ Votre région ☐ France métropole

• Souhaitez-vous travailler dans un autre lieu de travail ? ☐ oui ☑ non

Si oui,

☐ à l'étranger - précisez deux choix possibles :

☐ en DOM COM* - précisez deux choix possibles :

☐ en zone frontalière - précisez deux choix possibles :

• Quel trajet quotidien acceptez-vous de faire ? 80 kilomètres

minutes

• Vous est-il possible de travailler avec des horaires décalés (le week-end, la nuit, en horaires postés…) ? ☐ oui ☑ non

• Avez-vous le permis de conduire ? ☑ oui ☐ non

• Avez-vous un moyen de locomotion ? ☐ oui ☐ non Lequel ?

* DOM COM : Départements d'outre mer - Collectivités d'outre mer

4. Votre **formation**

• Quels sont vos diplômes ou vos qualifications ?

Certification de niveau 5 (CAP, BEP) : BEP ELECTROTECHNIQUE + TP RSMA AGENT ENTRETIEN BATIMENT

• Quelles connaissances en informatique possédez-vous ? (logiciels maîtrisés)

• Quelles langues pouvez-vous lire, parler, écrire ?

• Quelles autres compétences pouvez-vous offrir à un employeur ?

5. Votre **expérience** ?

• Quels sont les principaux ou les derniers emplois que vous avez occupés ?
En cas de première recherche, indiquez vos stages, emplois d'été, activités associatives ou bénévoles.

Employeur	Dates/durée	Emploi/fonction exercée	Salaire
ADEQUAT	Du 02-07-2013 au 21-10-2013	MANOEUVRE	10.09 Horaire
SARL RIEFFEL	Du 29-06-2010 au 17-12-2010	MANOEUVRE	1440.87 Mensue
PROFIL ST PIERRE	Du 25-01-2010 au 11-06-2010	MANOEUVRE	9.41 Horaire

6. Vos **démarches** et **outils** pour votre recherche d'emploi

- Avez-vous rédigé votre CV ? ☐ oui ☑ non
- Êtes-vous à l'aise pour écrire vos lettres de motivation ? ☐ oui ☑ non
- Savez-vous organiser votre recherche d'emploi ? ☐ oui ☐ non
- Savez-vous comment contacter les entreprises ? ☐ oui ☑ non
- Connaissez-vous le site internet www.pole-emploi.fr et savez-vous l'utiliser ? ☐ oui ☐ non
- Disposez-vous d'un accès internet ? ☐ oui ☐ non
- Souhaitez-vous créer ou reprendre une entreprise ? ☐ oui ☑ non

7. Comment **pouvons-nous** vous joindre ?

- Avez-vous une adresse e-mail ? Un numéro de téléphone ?

Si oui, merci de les noter pour votre conseiller :

- Adresse e-mail : VINCE413@HOTMAIL.FR
- Téléphone fixe : 0262315611
- Téléphone portable : 0693803504

8. Quelles **difficultés** pourraient freiner votre recherche d'emploi ?*

- Votre santé ? ☐ oui ☐ non
- Des problèmes de logement ou de ressources financières ? ☐ oui ☐ non
- Des contraintes familiales (personnes à charge...) ? ☐ oui ☐ non
- D'autres soucis (absence de soutien, découragement...) ? ☐ oui ☐ non

9. Quelles autres **questions** souhaitez-vous aborder avec votre conseiller ?*

Le présent document permet de préparer votre premier entretien avec un conseiller Pôle emploi. Les réponses sont facultatives.

*Les données que vous fournirez, sauf celles signalées sur celui-ci par un astérisque, seront destinées à figurer dans le dossier informatique vous concernant dénommé « Dossier Unique du Demandeur d'Emploi » (DUDE).
Ces données seront accessibles aux services de l'État et aux organismes publics et privés participant au Service public de l'emploi dont la liste est disponible dans votre pôle emploi.

Vous pouvez exercer le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés en vous adressant à votre pôle emploi. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte des données figurant dans le DUDE.